



Plan reconquête élevage - Capitalisation dans les cheptels allaitants

Objectifs

Stopper la décapitalisation du cheptel bovin allaitant normand et relancer la capitalisation dans des produits de qualité produits sur notre territoire. Accompagnement d'éleveurs souhaitant recapitaliser dans des vaches allaitantes ou génisses amouillantes avec une aide à l'animal.

Critères d'éligibilité :

- Justifier de 20 femelles supplémentaires 3 ans après la mise en place du dispositif sur présentation des inventaires en années N et N+3. (Par exemple si 40 femelles à la mise en place du dispositif, avoir 60 femelles minimum 3 ans après).
- Mise en place d'un suivi technique sur une durée d'au moins 3 ans.
- Mise en place de contrat Eleveur/premier acheteur : contrat respectant l'article L631-24 CRPM de la loi Egalim, avec prix minimum garanti.
- Fournir les pièces justificatives demandées (RIB, Inventaire, contrat suivi technique validé par Interbev, contrat 1er acheteur).

Éligibilité des animaux :

- Type d'animaux concernés : femelles reproductrices (vaches, génisses amouillantes ou génisses pouvant être mises à la reproduction, âgées entre 15 et 24 mois) de race à viande pure, nées, élevées en France.

Bénéficiaires

Les producteurs de bovins allaitants ayant leur siège social en Normandie souhaitant mettre en place un cheptel ou augmenter leur troupeau.

Caractéristiques de l'aide

Aide forfaitaire de 400.00 € par vache ou génisse amouillante

- Seuil : 8 000.00 €
- Plafond : aides de minimis

ATTENTION LES ANIMAUX NE DOIVENT PAS ÊTRE ACHETES AVANT LE DEPOT DE LA DEMANDE D'AIDE

Contacts

CONTACT

MASSE Nicolas

Direction de l'Agriculture et des Ressources Marines

Service Valorisation des produits et Innovation

Chargé de projets Filières émergentes

02 14 47 62 74

nicolas.masse@normandie.fr

Pour trouver une aide adaptée: [prenez rendez-vous en un clic avec Normandie Agri Contact](#) 

Qu'il s'agisse d'installation, d'innovation, d'investissements, de développement ou de nouvelles pratiques, il existe sûrement une aide régionale adaptée à votre projet agricole. Avec *Normandie Agri Contact*, prenez facilement rendez-vous avec les services de la Région. Parce

que, bien souvent, rien ne vaut un échange direct pour y voir plus clair.